

NOS RETRAITES NOS DROITS NOTRE COMBAT



LE PROJET DU GOUVERNEMENT LES PROPOSITIONS DE SOLIDAIRES

LE GOUVERNEMENT VEUT NOUS FAIRE SAUTER DANS L'INCONNU

Le gouvernement Macron veut remplacer le système actuel par un système de retraite à points. **Il nous vante : universalité, simplicité, transparence... il ment !** L'objectif du président des riches est de réduire les pensions pour **donner moins aux retraité-e-s** et de contraindre tou-te-s les travailleur-euse-s à **partir en retraite plus tard**. C'est parce qu'il veut limiter à 14 % la part du PIB consacrée aux retraites, et que les patrons ne cotisent pas un euro de plus. La même dépense de pensions pour davantage de retraité-e-s, c'est la baisse pour tout le monde !

Aujourd'hui nous savons quels sont nos droits en fonction de nos salaires et de notre durée de cotisation, c'est **un système à « prestations définies »**. Demain la valeur du point, la conjoncture économique, le nombre de retraité-e-s, l'espérance de vie... vont passer **nos droits à la moulinette**. Le montant de pension dépendra de la valeur du point l'année en cours, avec une formule mathématique permettant d'équilibrer les comptes entre les recettes et les dépenses et en prenant en compte l'espérance de vie pour chaque génération... **On bascule dans l'imprévisible et l'absence de garanties.**

De plus, **le système à points prend en compte l'ensemble de la carrière** dont les années de galère, celles où les salaires sont faibles... alors qu'aujourd'hui seules les 25 meilleures années sont prises en compte ou les 6 derniers mois pour le public. Ça diminuera la pension pour les carrières en dents de scie, avec des interruptions. Les inégalités continueront à s'accroître.

Aujourd'hui 20% de la masse des pensions sont des droits accordés à des salarié-e-s momentanément hors travail (maternité, maladie, invalidité, chômage indemnisé...). Les femmes (en général) bénéficient d'une majoration de durée d'assurance pour avoir élevé un enfant, d'autres salarié-e-s d'une retraite anticipée au titre de la pénibilité. Ces solidarités sont garanties, en étant au cœur du système. Demain, ces points seraient payés par un fonds de solidarité (Unedic, Sécurité sociale ou impôts). **Les solidarités dépendraient de décisions budgétaires du gouvernement.** Leur diminution est programmée...

Le système à points est contributif, « 1 € cotisé donne les mêmes droits ». « A belle carrière, bonne retraite » ; à mauvaise carrière... **C'est la vision du monde de Macron, qui sépare « ceux et celles qui ont réussi de ceux et celles qui ne sont rien ».**

RETRAITES

TRAVAILLER
MOINS
LONGTEMPS !



NI RETRAITES À POINTS
NI DROITS EN MOINS



VIVRE, PAS
SURVIVRE !

Solidaires

ALORS QU'EST-IL FAIRE ?

Diffuser ce tract. Discuter avec nos collègues, expliquer la réforme et ses reculs. Agir ensemble, travailleurs, travailleuses, jeunes, retraité-e-s, chômeur-euse-s, gilets de toutes les couleurs... pour nos droits. Interpeller les organisations syndicales pour qu'elles agissent. Seules deux d'entre elles partagent le projet du gouvernement et pas sur tout... Manifester ensemble et se mettre en grève dès le 5 décembre. Se réunir, s'organiser, se syndiquer, se révolter...